

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21740173600137	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNE DE MEGEVE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie principale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Eau (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 533 464,81	1 238 603,23
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 294 861,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 533 464,81	1 533 464,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 003 840,74	1 035 759,35
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	209 185,88	79 683,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 97 584,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 213 026,62	1 213 026,62

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 746 491,43	2 746 491,43
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	289 386,00	0,00	0,00	264 150,00	264 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	345 914,00	0,00	0,00	374 679,00	374 679,00
014	Atténuations de produits	200 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 750,00	0,00	0,00	1 302,00	1 302,00
Total des dépenses de gestion des services		839 050,00	0,00	0,00	815 131,00	815 131,00
66	Charges financières	87 695,30	0,00	-2 498,17	77 084,83	77 084,83
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	0,00	2 050,00	2 050,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		948 745,30	0,00	-2 498,17	904 265,83	904 265,83
023	Virement à la section d'investissement (6)	384 271,21	0,00	0,00	171 079,76	171 079,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	452 523,93	0,00	0,00	458 119,22	458 119,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		836 795,14	0,00	0,00	629 198,98	629 198,98
TOTAL		1 785 540,44	0,00	-2 498,17	1 533 464,81	1 533 464,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 533 464,81
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 232 700,00	0,00	0,00	1 118 000,00	1 118 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	0,00	86 028,40	86 028,40
Total des recettes de gestion des services		1 502 700,00	0,00	0,00	1 204 028,40	1 204 028,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 518 950,00	0,00	0,00	1 204 028,40	1 204 028,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 469,71	0,00	0,00	34 574,83	34 574,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		26 469,71	0,00	0,00	34 574,83	34 574,83
TOTAL		1 545 419,71	0,00	0,00	1 238 603,23	1 238 603,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	294 861,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 533 464,81
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	594 624,15
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	120 392,00	53 418,35	0,00	85 000,00	138 418,35
21	Immobilisations corporelles	659 986,39	155 767,53	0,00	521 000,00	676 767,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	167 139,70	0,00	0,00	75 865,91	75 865,91
Total des dépenses d'équipement		947 518,09	209 185,88	0,00	681 865,91	891 051,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 761,00	0,00	0,00	277 400,00	277 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		280 761,00	0,00	0,00	287 400,00	287 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 228 279,09	209 185,88	0,00	969 265,91	1 178 451,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 469,71		0,00	34 574,83	34 574,83
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 469,71		0,00	34 574,83	34 574,83
TOTAL		1 254 748,80	209 185,88	0,00	1 003 840,74	1 213 026,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	23 203,00	79 683,00	0,00	0,00	79 683,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	372 310,93	372 310,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 203,00	79 683,00	0,00	372 310,93	451 993,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	261 101,48	0,00	0,00	34 249,44	34 249,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		261 101,48	0,00	0,00	34 249,44	34 249,44
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		284 304,48	79 683,00	0,00	406 560,37	486 243,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	384 271,21		0,00	171 079,76	171 079,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	452 523,93		0,00	458 119,22	458 119,22
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		836 795,14		0,00	629 198,98	629 198,98
TOTAL		1 121 099,62	79 683,00	0,00	1 035 759,35	1 115 442,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	97 584,27
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	594 624,15
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	264 150,00		264 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	374 679,00		374 679,00
014	Atténuations de produits	175 000,00		175 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 302,00		1 302,00
66	Charges financières	77 084,83	0,00	77 084,83
67	Charges exceptionnelles	2 050,00	0,00	2 050,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	458 119,22	458 119,22
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		171 079,76	171 079,76
	Dépenses d'exploitation – Total	904 265,83	629 198,98	1 533 464,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 533 464,81
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 574,83	34 574,83
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	277 400,00	0,00	277 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	75 865,91		75 865,91
20	Immobilisations incorporelles (6)	138 418,35	0,00	138 418,35
21	Immobilisations corporelles (6)	676 767,53	0,00	676 767,53
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 178 451,79	34 574,83	1 213 026,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 118 000,00		1 118 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	86 028,40		86 028,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	34 574,83	34 574,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 204 028,40	34 574,83	1 238 603,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	294 861,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 533 464,81
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	79 683,00	0,00	79 683,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	372 310,93	0,00	372 310,93
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		458 119,22	458 119,22
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		171 079,76	171 079,76
Recettes d'investissement – Total		451 993,93	629 198,98	1 081 192,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	97 584,27
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	34 249,44
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	289 386,00	0,00	264 150,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	17 600,00	0,00	26 800,00
6062	Produits de traitement	500,00	0,00	300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	7 500,00	0,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	300,00	0,00	200,00
6066	Carburants	5 000,00	0,00	5 000,00
6071	Compteurs	25 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 000,00	0,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	2 650,00	0,00	2 650,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 700,00	0,00	7 800,00
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	0,00	65 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	14 000,00	0,00	12 500,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	0,00	300,00
6156	Maintenance	25 536,00	0,00	25 500,00
6161	Multirisques	3 700,00	0,00	0,00
618	Divers	10 000,00	0,00	10 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	800,00
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	500,00
6256	Missions	1 300,00	0,00	4 000,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 450,00	0,00	7 450,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	0,00	700,00
6288	Autres	950,00	0,00	950,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	60 000,00	0,00	60 000,00
6378	Autres taxes et redevances	350,00	0,00	350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	345 914,00	0,00	374 679,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	15 200,00	0,00	15 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00	1 026,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	700,00	0,00	1 026,00
6411	Salaires, appointements, commissions	245 000,00	0,00	245 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	8 361,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	1,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 000,00	0,00	59 222,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 500,00	0,00	6 669,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 000,00	0,00	15 677,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	100,00	0,00	6 597,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	22 714,00	0,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00	900,00
014	Atténuations de produits (7)	200 000,00	0,00	175 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	200 000,00	0,00	175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 750,00	0,00	1 302,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 100,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	600,00	0,00	300,00
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	0,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		839 050,00	0,00	815 131,00
66	Charges financières (b) (8)	87 695,30	-2 498,17	77 084,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 061,00	0,00	79 583,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 365,70	-2 498,17	-2 498,17
67	Charges exceptionnelles (c)	12 000,00	0,00	2 050,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	50,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		948 745,30	-2 498,17	904 265,83
023	Virement à la section d'investissement	384 271,21	0,00	171 079,76

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Eau - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	452 523,93	0,00	458 119,22
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	452 523,93	0,00	458 119,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		836 795,14	0,00	629 198,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		836 795,14	0,00	629 198,98
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 785 540,44	-2 498,17	1 533 464,81

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 533 464,81
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	12 729,63
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 227,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 498,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	210 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	210 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 232 700,00	0,00	1 118 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	960 000,00	0,00	800 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	180 000,00	0,00	175 000,00
704	Travaux	92 700,00	0,00	135 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	3 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	86 028,40
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	6 028,40
7588	Autres	60 000,00	0,00	80 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 502 700,00	0,00	1 204 028,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 250,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	6 250,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 518 950,00	0,00	1 204 028,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	26 469,71	0,00	34 574,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 469,71	0,00	34 574,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 469,71	0,00	34 574,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 545 419,71	0,00	1 238 603,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	294 861,58
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 533 464,81
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	120 392,00	0,00	85 000,00
2031	Frais d'études	120 392,00	0,00	85 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	659 986,39	0,00	521 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	593 986,39	0,00	410 000,00
21561	Service de distribution d'eau	65 000,00	0,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
20191	Opération d'équipement n° 20191 (5)	77 672,31	0,00	48 508,60
2020	Opération d'équipement n° 2020 (5)	89 467,39	0,00	27 357,31
Total des dépenses d'équipement		947 518,09	0,00	681 865,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 761,00	0,00	277 400,00
1641	Emprunts en euros	270 761,00	0,00	277 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses financières		280 761,00	0,00	287 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 228 279,09	0,00	969 265,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	26 469,71	0,00	34 574,83
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 469,71	0,00	34 574,83
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	7 968,20
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 123,54	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	793,80	0,00	4 054,26
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 400,00	0,00	5 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	17 152,37	0,00	17 152,37
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		26 469,71	0,00	34 574,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 254 748,80	0,00	1 003 840,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	209 185,88
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	23 203,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 338,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	21 865,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	372 310,93
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	372 310,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 203,00	0,00	372 310,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	261 101,48	0,00	34 249,44
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	2 330,83
1068	Autres réserves	261 101,48	0,00	31 918,61
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		261 101,48	0,00	34 249,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		284 304,48	0,00	406 560,37
021	Virement de la section d'exploitation	384 271,21	0,00	171 079,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	452 523,93	0,00	458 119,22
28031	Frais d'études	28 989,95	0,00	27 714,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 055,75	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	3 560,79
281311	Bâtiments d'exploitation	3 560,79	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	409 186,15
281531	Réseaux d'adduction d'eau	393 123,64	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	13 543,92
281561	Service de distribution d'eau	15 777,18	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 594,23	0,00	2 594,23
28182	Matériel de transport	3 366,51	0,00	1 092,89
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	426,63
28184	Mobilier	55,88	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		836 795,14	0,00	629 198,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		836 795,14	0,00	629 198,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 121 099,62	0,00	1 035 759,35

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	79 683,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	97 584,27
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 213 026,62
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20191 (1)
LIBELLE : AMEN RUE CH FEIGE ET RTE CRET 2019-2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		131 266,77	a 0,00	0,00	b 48 508,60	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	131 266,77	0,00	0,00	48 508,60	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 266,77	0,00	0,00	48 508,60	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 508,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020 (1)
LIBELLE : REF VOIRIE ET RESEAUX RD1212 ET MUFFAT 2020-2023

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 913,39	a 0,00	0,00	b 27 357,31	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 913,39	0,00	0,00	27 357,31	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	67 913,39	0,00	0,00	27 357,31	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 357,31
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 208 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 208 000,00									
00740.200290.001.02 (EAU007402)	CREDIT MUTUEL	10/08/2006	15/08/2006	15/11/2006	1 400 000,00	F	FIXE	3,600	4,049		T	P	N	A-1
02417.200769.002.02 (EAU024172)	CREDIT MUTUEL	19/12/2007	25/12/2007	25/03/2008	287 000,00	F	FIXE	3,200	4,117		T	P	N	A-1
2002290.003.03 (EAU20029000303)	CREDIT MUTUEL	19/12/2006	25/12/2006	25/03/2007	600 000,00	F	FIXE	3,600	4,034		T	P	N	A-1
251974 (EAU251974)	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	04/01/2010	12/01/2010	12/01/2011	60 000,00	F	FIXE	4,300	4,297		A	P	N	A-1
3002544 (EAU3002544)	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2003	25/12/2003	25/01/2004	961 000,00	F	FIXE	4,670	4,714		S	P	N	A-1
8688941 / 13825 (EAU8688941)	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	23/08/2010	23/08/2010	25/01/2011	400 000,00	F	FIXE	3,370	3,434		T	C	N	A-1
MON259063EUR (EAUMON259063EUR)	DEXIA CREDIT LOCAL	27/06/2008	30/06/2008	01/10/2008	500 000,00	F	FIXE	4,650	4,799		T	C	N	A-1
MON280186EUR (EAU280186)	LA BANQUE POSTALE	05/07/2013	15/07/2013	01/11/2013	1 000 000,00	F	FIXE	3,320	3,384		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Eau - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 208 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 235 942,66					277 399,46	79 581,99	0,00	12 729,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 235 942,66					277 399,46	79 581,99	0,00	12 729,63
00740.200290.001.02 (EAU007402)	N	0,00	A-1	711 622,57	9,62	F	FIXE	3,600	62 081,96	24 786,56	0,00	2 986,48
02417.200769.002.02 (EAU024172)	N	0,00	A-1	133 379,78	8,98	F	FIXE	3,200	13 001,96	4 113,16	0,00	74,90
2002290.003.03 (EAU20029000303)	N	0,00	A-1	311 118,66	9,98	F	FIXE	3,600	26 338,20	10 847,36	0,00	199,35
251974 (EAU251974)	N	0,00	A-1	41 049,38	13,03	F	FIXE	4,300	2 198,34	1 765,12	0,00	1 620,24
3002544 (EAU3002544)	N	0,00	A-1	173 772,38	2,07	F	FIXE	4,670	67 112,32	7 340,68	0,00	2 165,66
8688941 / 13825 (EAU8688941)	N	0,00	A-1	180 000,00	8,82	F	FIXE	3,370	20 000,00	5 893,76	0,00	1 018,49
MON259063EUR (EAUMON259063EUR)	N	0,00	A-1	235 000,00	11,50	F	FIXE	4,650	20 000,00	10 725,35	0,00	2 554,92
MON280186EUR (EAU280186)	N	0,00	A-1	449 999,89	6,58	F	FIXE	3,320	66 666,68	14 110,00	0,00	2 109,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Eau - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 235 942,66					277 399,46	79 581,99	0,00	12 729,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 235 942,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 600.00 €	Délibération 2017-142-DEL CM 25/07/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Equipements de garage et ateliers	10	25/07/2017
L	Equipements de cuisines	10	25/07/2017
L	Equipements sportifs	10	25/07/2017
L	Plantations	15	25/07/2017
L	Matériel et outillage de voirie	10	25/07/2017
L	Matériel de transport	5	25/07/2017
L	Matériel bureau et informatique	3	25/07/2017
L	Outillage industriel	10	25/07/2017
L	Matériel/service assainissement	10	25/07/2017
L	Installation agencement	10	25/07/2017
L	Outillage industriel	5	25/07/2017
L	Matériel informatique	3	25/07/2017
L	Autres immobilisations corporelles	2	25/07/2017
L	Installations générales, agencements et	10	25/07/2017
L	Matériel industriel	5	25/07/2017
L	Installations générales, agencements et	5	25/07/2017
L	Autres	5	25/07/2017
L	Terrains nus	5	25/07/2017
L	Constructions	25	25/07/2017
L	Matériel et outillage	10	25/07/2017
L	Frais d'étude	5	25/07/2017
L	Frais d'insertion	4	25/07/2017
L	Bâtiments publics	30	25/07/2017
L	Installations générales	10	25/07/2017
L	Installations à caractères spécifiques	10	25/07/2017
L	Frais d'étude	5	25/07/2017
L	Frais d'insertion	3	25/07/2017
L	Subvention GFP rattachement	30	25/07/2017
L	Subvention GFP bâtiments et installation	30	25/07/2017
L	Subvention privée bâtiments et install.	30	25/07/2017
L	Logiciels	2	25/07/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	2	25/07/2017
L	Immeubles de rapport	15	25/07/2017
L	Autres matériel et outillage d'incendie	7	25/07/2017
L	Matériel roulant	5	25/07/2017
L	Autre matériel et outillage de voirie	7	25/07/2017
L	Autres matériels	11	25/07/2017
L	Mobilier petite enfance (MAD)	5	25/07/2017
L	Installation générale et agencement	5	25/07/2017
L	Matériel de transport	5	25/07/2017
L	Matériel de bureau	3	25/07/2017
L	Mobilier	10	25/07/2017
L	NPU Autres immobilisations corporelles	10	25/07/2017
L	Installations complexes spécialisées	10	25/07/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	25/07/2017
L	Frais d'étude	5	25/07/2017
L	Concessions, brevets et licences	2	25/07/2017
L	Plantations, arbres et arbustes	15	25/07/2017
L	Bâtiments publics	30	25/07/2017
L	Bâtiments d'exploitation	30	25/07/2017
L	Réseaux d'adduction d'eau	10	25/07/2017
L	Matériel roulant	10	25/07/2017
L	Matériel informatique	3	25/07/2017
L	Autres immobilisations corporelles	5	25/07/2017
L	Matériel industriel	10	25/07/2017
L	Réseaux d'assainissement	10	25/07/2017
L	Subvention Autres Goupements	30	25/07/2017
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	25/07/2017
L	Subv à caractère industriel et commercia	30	25/07/2017
L	Frais d'insertion	4	25/07/2017
L	Agencement et aménagement du matériel et	5	25/07/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	25/07/2017
L	Constructions - Bâtiments	50	25/07/2017
L	Logiciels	2	25/07/2017
L	Autres constructions	25	25/07/2017
L	Mobilier	10	25/07/2017
L	Autres immobilisations corporelles	5	25/07/2017
L	Outillage industriel	5	25/07/2017
L	Subvention équip transférable - Région	50	25/07/2017
L	Terrains nus	5	25/07/2017
L	Terrain bâtis	5	25/07/2017
L	Véhicules	5	25/07/2017
L	Mobilier	10	25/07/2017
L	Frais d'étude	5	25/07/2017
L	Matériel informatique	3	25/07/2017
L	Matériel de bureau	3	25/07/2017
L	Subvention équip transférable - Départem	50	25/07/2017
L	Subvention équip transférable - Autres	50	25/07/2017
L	Installation générales, agencements, amé	10	25/07/2017
L	Agencement et aménagement du matériel	5	25/07/2017
L	Subvention Equipement Etat	30	25/07/2017
L	Concessions et droits assimilés	2	25/07/2017
L	Installations à caractère spécifique	10	25/07/2017
L	Subvention GFP Bâtiments et installatio	30	27/07/2017
L	Subvention CCAS Bâtiments et installatio	30	27/07/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	2 999,50		0,00	2 999,50	0,00	2 999,50
Dépréciation actifs circulants - Créances irrécouvrables	2 999,50		0,00	2 999,50	0,00	2 999,50
TOTAL BUDGETAIRES	2 999,50		0,00	2 999,50	0,00	2 999,50
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 321 974,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	277 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	277 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	44 574,83
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	34 574,83
020	Dépenses imprévues	0,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	321 974,83	209 185,88	0,00	531 160,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 629 198,98
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	629 198,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	27 714,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	3 560,79
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	409 186,15
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	13 543,92
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	2 594,23
28182	Matériel de transport	0,00	1 092,89
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	426,63
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	171 079,76

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	629 198,98	79 683,00	97 584,27	34 249,44	840 715,69

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	531 160,71
Ressources propres disponibles	IV	840 715,69
Solde	V = IV – II (6)	309 554,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
APCP2020-RD1212 Réaménagement de la RD1212 et de la rue Muffat de Saint Amour	95 270,70	0,00	95 270,70	67 913,39	27 357,31	0,00
APCP2019-FEIGE Réaménagement de la rue Charles Feige et de la route du Crêt	181 009,30	-1 233,93	179 775,37	131 266,77	48 508,60	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		3,91	0,86	4,77	1,00	0,00	1,00
AGT EXPLOIT. RESEAUX G3		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante de Direction		0,00	0,86	0,86	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE GEST.RESEAUX		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE DE CLIENTELE		0,91	0,00	0,91	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,91	0,86	5,77	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Refacturation personnel affecté		0	15 200,00
TOTAL GENERAL		0	15 200,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 19

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par (1) Le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES,
A Mairie de Megève, salle du Conseil Municipal le 22/03/2022

(1) Le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal du 22 mars 2022

A Megève, le 22/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARVIN-BEROD Katia	
BAPTENDIER Christian (procuration à Marc BECHET)	
BECHET Marc	
BENNA Anthony (procuration à Christophe BOUGAULT-GROSSET)	
BEROD Christophe	
BOUCHARD Philippe	
BOUGAULT-GROSSET Christophe	
BUCHET Marika	
CHATELLARD Jean-Pierre	
DEROBERT Jean-Michel	
DURR Jennyfer (procuration à Thérèse MORAND-TISSOT)	
DUVILLARD William	
GRADEL COLLOMB-PATTON Sophie	
HEBEL Sylvain	
JULLIEN-BRECHES Catherine	
MELLA Lionel	
MILLION Jean-Luc (procuration à Louis OURS)	
MORAND Angèle (absente)	
MORAND Pierrette	
MORAND-TISSOT Thérèse	
OURS Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SOCQUET Laurent	
SOCQUET-CLERC Annick	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2022, et de la publication le 25/03/2022

A Megève, affichage à la porte de la Mairie, le 25/03/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.